

Informations pratiques

Accueil les mercredis et les vacances scolaires à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

Ouverture : 7h30 à 18h45

Arrivée : 7h30 à 9h30, de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h

Départ :

- 11h30 et 11h50 (sans repas)
- 13h30 et 14h (avec repas)
- 16h30-18h45

Fermeture les jours fériés, trois semaines en août et pendant les vacances de Noël.

Les absences

Pour toute absence il faut fournir un justificatif d'absence.

Les absences hors délais et non justifiées seront facturées.

Le Pôle Ressources Handicap 35 (PRH 35) peut vous accompagner si votre enfant est en situation de handicap.

Inscrire son enfant

Notre portail des Familles vous permet de réserver des journées et de payer en toute sécurité 24h/24h.

<https://fdfamillesrurales35.org/portail-familles.app>

Une inscription administrative préalable est nécessaire.

→ Contactez votre accueil de loisirs.



Mon accueil de loisirs

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

Accueil de loisirs Familles Rurales de Cintré

4 rue de Rennes
35310 Cintré

DIRECTION : Lucile GRUEL

07 64 86 87 78
al.cintre@famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- Jeunesse
- Vie associative
- Consommation
- Loisirs
- Formation
- Éducation
- Tourisme
- Santé

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

Crédit : Axelle de Russé



ENFANCE
Bien grandir

Informations actualisées en avril 2022

Familles Rurales

ACCUEIL DE LOISIRS DE CINTRÉ

Une équipe proche des familles et un projet pédagogique pour l'aider à grandir et s'épanouir.

QUOI METTRE DANS SON SAC ?

- Son doudou pour dormir
- Drap et couverture s'il fait la sieste
- Vêtements de rechange si besoin
- Gourde
- Selon la météo (K-way, casquette, crème solaire)

COMMENT L'HABILLER ?

Une tenue et des chaussures confortables qui ne craignent rien. Votre enfant pourra s'amuser sans s'inquiéter !

Merci de marquer les vêtements de vos enfants pour l'aider à retrouver ses affaires.

Les tranches d'âges

Les enfants sont répartis lors des activités la majorité du temps par groupe d'âge :

- Les 3 et 6 ans
- Les 6 et 12 ans

Le rythme de la journée et les activités varient selon les besoins, l'intérêt et les envies des groupes d'âge.

L'équipe

L'équipe est composée de Lucile Gruel, directrice de l'accueil de loisirs, Marie Mylène Joachim animatrice sur les mercredis et les vacances scolaires, Jacob Vignon, animateurs les mercredis.

Des animateurs CEE seront là en plus pour compléter l'équipe en fonction du nombre d'enfants inscrits.



Les temps d'accueil et de départs échelonnés sont des temps d'échanges privilégiés.

UNE JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

7h30 à 9h30 : accueils échelonnés
9h30 à 11h30 : activités
11h30-12h : jeux libre
12h à 13h : repas
13h à 14h30 : temps calme
À partir de 13h : sieste des petits
14h30 à 15h30 : activités
15h30-16h30 : goûter
À partir de 16h30 : départs échelonnés

Le planning d'activités à chaque période

Le planning d'activités vous sera communiqué pour les vacances scolaires lors de l'ouverture de la période d'inscription. Sur ce planning d'activités sera indiqué les thèmes ou les ateliers qui seront proposés lors de la période. Vous y retrouverez les sorties ou les temps forts de la période
Pour l'année 2024-2025 deux grands thèmes seront évoqués:

- Les différentes cultures dans le monde
- Les spectacles et création culturelle

Le Projet :

L'accueil de loisirs est tout d'abord un lieu pour apprendre à vivre ensemble. Nous souhaitons que les enfants puissent s'amuser, découvrir, grandir dans un cadre bienveillant et sécuritaire.

Les principaux objectifs du projet pédagogique de Cintré sont :

- Respecter le choix de l'enfant
- Favoriser la participation et l'autonomie des enfants
- Favoriser la créativité des enfants
- Sensibiliser les enfants aux respects, à la différence, à l'environnement...

La Passerelle :

Les enfants âgés de 9 ans et plus pourront certains après midi en fonction du programme de l'espace jeune, bénéficier d'un temps passerelle à l'espace jeune de Cintré.

Qui organise votre accueil de loisirs ?

Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine est le gestionnaire de l'accueil de loisirs.

Familles Rurales
Agir ensemble,
à chaque étape de la vie

Les tarifs

Nos tarifs sont en fonction du quotient familial et de la commune de résidence. Retrouvez le détail sur le portail des Familles.

Journée : de 4,88 à 14,64 €

Demi-journée : de 3,28 à 9,80 €

Repas : 2,80 à 4,85 €

→ Chèques, espèces, chèques vacances, CESU et virement.



Caf
d'Ille-et-Vilaine

